



L'Immo du Particulier, avantage services !

Accentuant sa différence avec les agences immobilières traditionnelles, le réseau L'Immo du Particulier continue sa politique innovante en matière de services **en offrant désormais à chaque acquéreur l'équipement complet de sa nouvelle résidence en ampoules économiques.**

Fort de son excellente image de marque, ce jeune et solide réseau national continue d'être la meilleure opportunité en matière de création d'entreprise dans le domaine des transactions immobilières.

Avec un droit d'entrée à 9000 euros et des redevances uniquement basées sur le chiffre d'affaires réalisé, il permet d'éviter de créer une énième agence immobilière en offrant une vraie alternative, saluée par l'ensemble des consommateurs.